

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, libraires.
Les Abonnements et les Annonces sont
reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Dépar-
tementale et Etrangère, LAFFITE-BULLIER
et C^o, place de la Bourse, 8, et à l'Agence
Centrale de Publicité des Journaux des Dé-
partements, rue du Bac, 93.

Gare de Saumur (Service d'été, 19 mai).

Départs de Saumur pour Nantes.

7 heures 10 minut. soir, Omnibus.
4 — 35 — — Express.
3 — 57 — — matin, Poste.
9 — 04 — — Omnibus.

Départ de Saumur pour Angers.

1 heure 02 minutes soir, Omnibus.

Départs de Saumur pour Paris.

9 heures 50 minut. matin, Express.
11 — 35 — — Direct-Mixte.
5 — 11 — — soir, Omnibus.
9 — 52 — — Poste.

Départs de Saumur pour Tours.

3 heures 02 minut. matin, Omnib.-Mixte.
7 — 52 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 — — 13 — »
Trois mois, — 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception
d'un avis contraire. — Les abonnements de-
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-
cation de temps ou de termes seront comptés
de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

On écrit de Berlin, le 27 juin, à l'agence Ha-
vas :

On assure que les fréquentes conférences du
comte de Bernstorff avec le ministre français et le
conseiller de la légation russe, M. de Mohrenheim
qui remplace le baron de Budberg, se rapportent
à la reconnaissance du royaume d'Italie par
la Russie. Il est très probable que la reconnais-
sance du royaume d'Italie par la Prusse suivra
de près celle de la Russie. Je crois pouvoir vous
confirmer à cette occasion que les conditions
faites à cet égard par le gouvernement prussien
notamment concernant la question danoise.

La réponse du comte de Bernstorff à la dernière
note de M. Hall partira pour Copenhague au
commencement de la semaine prochaine. Il paraît
que le comte de Bernstorff est décidé à prendre
vis-à-vis du Danemark une attitude analogue à
celle qu'il avait prise dans la question hessoise.

La commission du traité de commerce avec la
France poursuit activement ses délibérations ;
mais on craint que la manière dont la question
hessoise a été réglée n'ait exercé une influence
fâcheuse sur les décisions des gouvernements op-
posés à ce traité.

Le *Journal de Dresde* publie la dépêche sui-
vante : Varsovie, 27. — Un coup de pistolet a
été tiré sur le général Luders dans l'établissement
d'eaux minérales du Jardin Saxon. L'auteur de
cet attentat n'a pas encore été découvert.

Dans la chambre des députés italiens, le 28
juin, l'ancien ministre des finances, M. Peruzzi,
appuie la proposition de la commission de n'ac-
corder que les quatre douzièmes de l'impôt ; il
déclare qu'il ne veut ainsi manifester ni confiance
ni défiance à l'égard du ministère. L'orateur croit
cependant que le cabinet actuel ne suit pas la
politique du comte de Cavour. Il défend l'ex-cabinet
Ricasoli contre quelques accusations. Au sujet de
l'arrivée de Garibaldi sur le continent, M. Peruzzi
nie que l'ex-dictateur eût été appelé par le cabinet
Ricasoli. Il parle de la nécessité d'avoir Rome

pour capitale. Le ministère doit employer, pour
atteindre ce but, des moyens moraux et diploma-
tiques efficaces et énergiques, et non pas suivre
une politique d'expédients.

Palermo, 29 juin. — Aujourd'hui a lieu l'inau-
guration du tir. Le prince Humbert et le général
Garibaldi, arrivés hier à l'improviste, y assiste-
ront. La ville a été illuminée. — Havas.

Nous empruntons à une correspondance spé-
ciale de Paris de l'*Union de l'Ouest* le passage sui-
vant :

Je suis en mesure de vous assurer que, depuis
plusieurs jours, les volontaires de Garibaldi qui
se trouvent en ce moment à Paris, reçoivent des
lettres et des dépêches très-pressantes au nom de
Garibaldi pour se rendre sans retard en Italie, de
grands événements très-prochains devant s'accom-
plir et qui réclament la présence de ces volontaires.
Il faut rapprocher ce rappel des volontaires des
recrutements qui se continuent ostensiblement en
Italie, de la réconciliation de Garibaldi avec le
cabinet de Turin et enfin de l'attitude violente du
parti garibaldien et mazzinien. Il se prépare donc
évidemment quelque chose de grave en Italie.

Dans le sénat espagnol, le ministre d'Etat ex-
prime l'espoir que l'action de la France au Mexi-
que ne dépassera point les limites de la conven-
tion de Londres. Il ajoute que l'Espagne exercera
assez d'influence pour obtenir de légitimes satis-
factions, car elle n'a pas renoncé à l'emploi des
moyens nécessaires ad hoc.

Le général Prim est attendu le 30 à Londres.
Il viendra de là en Espagne, mais sans passer
par la France. L'opposition parlementaire compte
sur son concours ; mais des lettres particulières
rendent la chose assez douteuse. — Havas.

La *Gazette de Vienne* publie le télégramme sui-
vant adressé par Omer pacha à l'ambassadeur
turc dans cette capitale :

Hier 26, Abdi pacha a défait toutes les forces
militaires des Monténégrins, qui s'étaient con-
centrés derrière le village de Jenikoi, sur la rive
droite de la Zeta. Dès la première attaque les
troupes turques ont pénétré dans les retranche-

ments des Monténégrins et les ont chassés de
leur position après une lutte acharnée. L'ennemi
a laissé plusieurs centaines de morts sur le ter-
rain ; on lui a pris deux canons.

On mande de Belgrade, 28 juin :

Le commissaire ottoman, envoyé de Constanti-
nople, n'a pour mission que d'arrêter les hostili-
tés et de faire une enquête sur les lieux. La question
des rapports entre la Turquie et la Serbie doit
être résolue ailleurs.

Les faits de désordre et de pillage répandus
par les journaux de l'Autriche sont autant de ca-
lommies. La tranquillité et l'ordre ne laissent rien
à désirer.

Le *Wanderer* publie une dépêche de Raguse
datée du 27, qui porte à 30,000 hommes la force
du corps ottoman qui a attaqué les Monténégrins
à Zerkovnice et qui évalue à 5,000 hommes le
chiffre des pertes qu'il a subies.

Raguse, 28 juin. — Dervisch pacha s'est porté,
le 25, sur Rudine. Le soir il était à Kitta. Un
combat a eu lieu de ce côté. Les Monténégrins
ont battu en retraite. Le 26 Dervisch a continué
sa route vers Niksich.

Les Monténégrins ont éprouvé aussi de leur
côté des pertes considérables dans l'affaire de
Zerkovnice, près de Spuz. — Havas.

Le correspondant de New-York de l'agence
Havas lui écrit sous la date du 18 juin :

Une poignée de cavaliers sécessionnistes a fait,
le 13, une pointe hardie derrière l'extrême gauche
de Mac Clellan. Cette audace a produit une grande
sensation et était hier l'objet de toutes les conver-
sations. Pour apprécier l'importance de ce mou-
vement, il faut pouvoir se rendre compte de la
position de l'armée fédérale devant Richmond.
L'armée de Mac Clellan occupe à peu près les
deux rives du Chickahominy, s'appuyant à droite
sur un chemin central, à gauche sur le chemin
de fer qui conduit à West-Point. Cette dernière
route est la seule par laquelle Mac Clellan puisse
recevoir du matériel, des approvisionnements et
des renforts. White-House, à dix milles en arrière
de Chickahominy, est le véritable quartier-général.

PEUPLÉTON.

JEANNETTE.

(Suite.)

— Mon enfant, dit le vieux Monsieur, vous m'inté-
ressez beaucoup, et vous êtes ici dans une place où vous
courrez tant de dangers, que je voudrais vous en retirer ;
voilà ce qui m'amène. Je ne crois pas que vous puissiez
prendre cela en mauvaise part ; vous êtes fort jolie, ma
fille, et vous avez sous les yeux de bien tristes exemples.
Êtes-vous allée quelquefois danser à Mabilé ?

— Jamais, Monsieur.

— Ce n'est pas qu'il y ait du mal à danser, mon enfant ;
mais c'est la société avec laquelle on y va.

Jeannette ouvrit ses grands yeux limpides et purs ; le
Monsieur si respectable avait gagné du terrain et fermé
la porte derrière lui.

— Vous plairait-il, lui dit-il en s'asseyant pendant
qu'elle restait debout, sa lampe à la main, plus étonnée
que confuse, vous plairait-il de changer de condition,
d'entrer à mon service, par exemple, non pas comme
domestique précisément, vous êtes trop jeune, trop deli-
cate, pour faire de gros ouvrages ; j'ai une vieille femme

de charge et une cuisinière. Vous seriez plutôt servie par
elles que vous ne les serviriez ; vous feriez un peu de
couture, et je vous ferais donner un peu d'éducation,
apprendre le piano.

Jeannette regarda le vieux Monsieur d'un air sérieux
d'abord ; puis, passant de la surprise à la gaieté de son
âge, qui perçait quelquefois dans son âme comme la fleur
perce sous la neige, elle se mit à rire.

Ce rire si franc, si plein d'innocence, déconcerta le
vieux Monsieur ; il prit une prise de tabac, toussa, se
moucha, fredonna quelques notes, puis il allongea sa
main vers celle de Jeannette :

— Voyons, dit-il, si ces petits doigts-là sont bons pour
pianoter.

Un violent coup frappé à la porte lui fit faire un bond
en arrière, pendant que Jeannette se hâta d'aller ouvrir ;
mais le vieux Monsieur s'était jeté entre elle et la porte...

— Attendez donc, disait-il tout bas, si c'est votre
mattresse, il est inutile qu'elle me trouve ici, n'ouvrez
pas... cachez-moi...

— Qu'est-ce qu'on marmotte donc là ?... s'écria une
grosse voix, qui n'était point celle de Mile Mariette.
Allons donc, puisqu'il y a du monde, ouvrez. — Eh !
Jeannette, êtes-vous là, ma fille ?... Ouvrez, je suis le
père Guillebaut, le père Guillebaut.

— A ce nom, Jeannette écarta si vivement le bras du
vieux Monsieur, qu'elle ouvrit la porte avant qu'il eût
repris son équilibre.

Guillebaut entra, le chapeau sur l'oreille, le fouet à
la main ; d'un premier coup d'œil il embrassa toute la
scène, et ses sourcils se rapprochèrent, défiants et me-
naçants. Il était resté sur le seuil de la porte et toisait
du haut en bas le vieux Monsieur.

C'était un homme de cinquante-huit à soixante ans ;
son vieux frac noir, boutonné, ne laissait voir que les
coins pointus d'un col de chemise autour duquel une
cravate de soie, à dessins de fantaisie, venait se nouer ;
il avait un peu de ventre, un pantalon gris et des souliers
vernissés. Sa figure enluminée accusait de très-bons repas et
de fréquentes veilles. Il y avait dans ce visage grassouil-
let un air de bonhomie qui prévenait d'abord en sa fa-
veur ; sa parole était lente et douce ; il fallait avoir quel-
que esprit d'observation pour découvrir en lui une
certaine finesse ressemblant à la rose, et dans son sou-
rire quelque chose de déprimé et de sensuel. Fils d'un
fournisseur des armées de l'Empereur, la jeunesse de M.
Bonneval s'était passée à entendre vanter les mœurs
faciles du Directoire ; veuf depuis dix ans, il avait un
fils qu'il tenait éloigné de Paris ; ce fils, âgé de vingt-cinq
ans, voyageait depuis six ans.

C'est là que réside l'administration militaire, c'est là que sont les hôpitaux. Or, c'est dans la direction de White-House que les sécessionnistes ont poussé une pointe qui a dû donner à réfléchir à Mac-Clellan. Ils ont commencé par repousser d'Old-Church un escadron de cavalerie unioniste, puis ils se sont rendus à la station de Garluk, à quatre milles au-dessus de White-House. Ils y ont brûlés des schooners et des wagons. Ils ont couru à Tunstall, ont coupé le fil télégraphique, détruit un convoi qui se rendait à White-House et sont revenus tranquillement dans leurs quartiers.

Dans les escarmouches qui ont lieu presque chaque jour sur les îlots de la côte de Charleston, on a fait des prisonniers, et l'un d'eux donne les plus tristes détails sur la misère, qui règne en ce pays. Il n'y a plus de propriétés, plus de tien et de mien. C'est le communisme le plus complet. Celui qui a faim demande à manger à celui qui a quelques vivres. On distribue gratuitement de grossiers aliments sur les places publiques. Plus de jeunes gens dans la ville, tous portent les armes. Les femmes, les vieillards et les enfants restent seuls, font de la charpie et transportent des munitions. Mme Pukens, la femme du gouverneur, a donné tous ses bijoux pour que le prix en fût versé dans le trésor particulier de la Caroline du Sud. Nombre de dames l'ont imitée. Le prisonnier dont nous rapportons ici les déclarations est un homme d'éducation et paraît être un fils de famille. Il manifeste dans l'avenir de la confédération du Sud une confiance inébranlable. « Dans les villes de l'intérieur, dit-il, dans tous les défilés, dans tous les ravins, dans les bois, dans les ruisseaux, vous trouverez des ennemis pour vous harceler et vous détruire, et vous serez à la fin trop contents de finir la guerre et de nous laisser en possession de nos droits. »

Ce jeune homme dit tout haut dans le camp fédéral qu'il brûle d'être échangé pour reprendre les armes contre le Nord, et il prétend être l'interprète des sentiments de l'immense majorité de ses compatriotes.

Le *Moniteur haïtien*, feuille officielle de Port-au-Prince, sous la date du 10 mai, nous apprend que la commune de Torbeck était en pleine révolte et que l'on venait de donner quarante-huit heures aux habitants de ce district pour rentrer dans le devoir.

Le même journal annonce que les habitants des provinces restées fidèles auraient été appelés à prendre les armes en faveur du gouvernement de Geffard sous peine d'être considérés comme traités et punis comme tels.

Nous devons ajouter qu'aucune correspondance n'est venue encore confirmer ces nouvelles du *Moniteur haïtien*. (Pays.)

On lit en tête du bulletin du *Moniteur* :

D'après les nouvelles de Mexico, en date du 28 mai, apportées en Angleterre par le courrier de Southampton, le général Marquez, à la tête de 2,000 hommes, avait fait le 18 sa jonction avec le corps expéditionnaire français. Une avant-garde mexicaine, forte de 1,500 hommes, et qui avait voulu s'opposer à ce mouvement, avait été presque entièrement détruite par nos troupes.

M. Bonneval, en voyant entrer le cocher, se caressa le menton à plusieurs reprises, geste qui lui était habituel lorsqu'il se sentait incertain.

— Où est Mlle Mariette? demanda Guillebaut qui jeta sur M. Bonneval un regard peu bienveillant.

— Elle n'est pas encore rentrée, répondit Jeannette: c'est dimanche aujourd'hui.

— Et tu regardes comme ça du monde, ma fille, quand tu gardes la maison! dit le père Guillebaut à demi-voix.

Jeannette allait expliquer comment elle avait cru ouvrir à sa maîtresse quand elle avait ouvert au vieux Monsieur; mais le père Guillebaut ne lui en laissa pas le temps.

— Dis-moi, Jeannette, ma fille, qu'est-ce que ce Monsieur fait ici?

— Je crois qu'il attend Madame, répondit Jeannette bien bas; il vient presque tous les jours, c'est une pratique... il ne faudrait pas lui faire de malhonnêtetés!

— Ouais, reprit le père Guillebaut, et quand j'ai frappé?

— Ah! répondit Jeannette en baissant la tête il ne sais comment vous dire ça... je n'oserais pas...

— Là... je m'en doutais, s'écria le père Guillebaut en croisant ses bras de façon que son fouet, serré fortement dans sa main droite, ressemblait à une épée à demi-cachée, qui n'attend que le moment de sortir de son fourreau, et il se plaça en face de M. Bonneval.

— Pourquoi me regardez-vous ainsi? dit enfin le pa-

Nous espérons que ces informations ne tarderont pas à être confirmées par les rapports attendus à Paris.

Le Corps-Législatif a voté le 27 les cinq sections du budget du ministère de la guerre après une discussion approfondie sur la question mexicaine. L'honneur de cette séance, qui a sa place marquée parmi les plus brillantes dont s'honorent les chambres françaises, revient tout entier à M. Billaut.

L'honorable M. Jules Favre a défendu aussi bien qu'il l'a pu une cause répudiée, malgré le secours qu'elle a trouvé, à la grande surprise de l'opinion publique, dans quelques journaux de Paris. (Maine-et-Loire).

FATTS DIVERS

M. F. Barrot a quitté Madrid le 23 au soir pour se rendre à Vichy, où, disent les journaux espagnols, il doit rencontrer l'Empereur.

M. le ministre de la marine et des colonies vient de transmettre des ordres à Saint-Nazaire pour faire transporter trois cents tonnes de charbon à Fort-de-France (Martinique), où doivent relâcher une partie des renforts destinés au Mexique, et cinq à six cents tonnes de ce combustible dans le golfe même du Mexique. Une des conditions des affrètements à destination du Mexique sera que les navires devront aller décharger dans tel port qui leur sera désigné par le commandant de la station.

On mande de Toulon, le 28 juin :

Le 63^e de ligne, arrivé de Lyon, s'est embarqué hier. Il va remplacer à Alger le régiment de zouaves qui est destiné au Mexique.

La première division navale est prête à appareiller.

Le 62^e de ligne, arrivé de Rome, campe en attendant le 51^e qui est encore à Rome.

Une lettre particulière d'Alger annonce que les turcos, ayant appris (indirectement sans doute) que les Mexicains professaient la religion juive, ont demandé comme faveur et comme cas de conscience à faire cette campagne, afin d'aller houspiller ces mécréants. Voyant qu'il était impossible de les déromper, on aurait, dit-on, autorisé un bataillon de turcos à faire partie de l'expédition.

D'après des lettres de Londres, la santé de la reine Victoria serait loin de se raffermir, comme on l'a dit. Sa Majesté irait au contraire s'affaiblissant, par suite du chagrin qu'elle ne peut vaincre.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

L'octave de la Fête-Dieu a été célébrée dans notre ville avec une pompe inaccoutumée. Le temps était magnifique; chaque paroisse a déployé ses plus riches ornements et les fidèles de leur côté ont redoublé de zèle pour décorer les repositoires et multiplier les guirlandes dans les rues que devaient parcourir les processions.

chifique rentier, qui ne se sentait pas à son aise.

— C'est pour vous faire comprendre que vous me feriez plaisir en descendant d'ici!... N'avez-vous pas honte à votre âge!...

Jeannette tirait fortement la redingote du cocher, tandis que M. Bonneval tâchait de se composer un visage plus étonné qu'effrayé.

— Honte de quoi, mon brave Monsieur! et à qui en avez-vous? Est-ce que vous êtes le père de Mlle Jeannette pour vous poser ici en maître et vouloir renvoyer les amis de la maison?

— Son père! grommela le cocher. Non je ne suis pas son père; mais, c'est égal, j'ai droit de veiller sur elle...

— Diable! en ce cas, vous devriez bien l'ôter d'ici; mon cher Monsieur.

Et M. Bonneval s'assit sans paraître s'apercevoir de la présence de Guillebaut.

Ce fut autour du cocher à être étonné; ses bras se décroisèrent, son fouet balaya le parquet et sa colère tomba.

— L'ôter d'ici, répéta-t-il, l'ôter d'ici... et pourquoi?

— Oh! pourquoi... dit M. Bonneval en se croisant les jambes comme quelqu'un qui prend possession des lieux et de la conversation, j'étais en train de le dire à Mademoiselle Jeannette, quand vous êtes entré comme un ouragan!

— C'est vrai, se hâta de dire Jeannette que les façons

Nous mentionnerons plus particulièrement celle de Saint-Nicolas et le reposoir qu'a fait élever M. le général commandant l'Ecole de cavalerie devant la cour d'honneur de l'Ecole. Ce petit monument est dû au bon goût de M. Chavet, professeur d'escrime, et l'exécution en a été confiée à M. Lebourg, chef arçonner, dont l'habileté pour les décorations est connue et justement appréciée.

L'inspiration de M. Chavet a été des plus heureuses; dans son plan, aucun des attributs de la guerre n'a été omis. Le fusil de l'infanterie, le fleuret, le mousqueton, le pistolet, la lance et même le canon, tout a trouvé sa place. L'idée dominante a été évidemment d'appeler les bénédictions célestes sur nos armes et de demander au Dieu des armées qu'il protège nos troupes dans les expéditions lointaines, au Mexique et en Cochinchine.

L'autel proprement dit était orné d'une sorte d'ostensoir composé de sabres, de poignards et de fleurets qui rayonnaient tout autour d'un médaillon. Cet ostensor était surmonté d'une croix formée par quatre lames de poignards d'infanterie. A droite et à gauche, des trophées de pistolets. Mille feux brulaient sur cet autel; des candélabres avaient été improvisés. Ils se composaient de quatre ou cinq pistolets, le canon élevé, réunis entre eux au moyen de gourmettes et ornés d'étriers disposés comme pendentifs.

Nous ne parlerons pas de l'avenue garnie de faisceaux d'armes de toutes sortes, d'étendards et de guirlandes d'une grande fraîcheur. Deux pièces de canon faisant face à la rue Beaurepaire défendaient les abords du reposoir.

Avant l'arrivée de la procession, les degrés du reposoir étaient occupés à droite et à gauche par des cuirassiers, et un fort piquet de cavaliers était rangé sur deux files pour recevoir le clergé.

Dans l'intérieur de l'allée, des fauteuils avaient été disposés pour l'état-major.

Aussitôt que la procession de St-Nicolas est entrée dans cette enceinte, la musique de l'Ecole a exécuté plusieurs morceaux. Après la bénédiction elle a pris place en tête du clergé, et a reconduit la procession à St-Nicolas pour assister ensuite à la messe de midi. M. le général et son état-major se sont également placés derrière le St-Sacrement qu'ils ont accompagné à l'église.

Ne terminons pas avant de remercier M. le général Crespin de l'initiative qu'il a prise en faisant construire ce reposoir devant l'Ecole. Cette cérémonie si grave, si majestueuse, a laissé dans le cœur de tous des souvenirs qui ne s'effaceront pas. Quoi de plus solennel en effet que ces chants divins qui se mêlaient aux fanfares militaires; ces bannières et ses brancards qui se confondaient aux couleurs nationales! Quoi de plus imposant que cette bénédiction que, du haut de ce trophée, le ministre de Dieu donnait à l'armée et au peuple!

Nous serions bien ingrats si nous n'exprimions pas notre gratitude également à tous ces jeunes militaires qui se sont montrés pleins de zèle et d'intelligence pour s'acquitter du soin qui leur avait été confié. Sous la direction de M. Dariot, lieutenant porte-étendard, chacun a voulu apporter son concours. En dehors de MM. Chavet et

belliqueuses de son protecteur avaient rendue toute tremblante.

Le père Guillebaut regarda Jeannette et le vieux Monsieur un assez long temps;... puis, satisfait sans doute de son examen, il s'écria:

Il faut me les dire ces raisons, Monsieur, et acceptez mes excuses... Si c'est par un pur intérêt paternel, comme moi, que vous êtes ici, topez-là, Monsieur, voilà ma main... Je suis un brave homme, allez! je n'ai jamais fait tort à personne, et si ce n'est un drôle que j'ai jeté dans le canal Saint-Martin, il y a un an de cela, je suis doux comme un agneau.

M. Bonneval se leva et fit un pas vers la porte.

— Restez donc, reprit Guillebaut, en riant, je l'en ai retiré, de ce canal;... il n'y a pris qu'un bain! Ainsi, pour en revenir à Jeannette, qu'est-ce qui se passe ici qui vous inquiète pour elle? Je lui avais défendu d'aller à Mabile? Y est-tu allée, ma fille?

— Non, Monsieur Guillebaut, reprit Jeannette en rougissant; mais ce n'est peut-être pas faute d'en avoir eu envie!

— Comment, tu as eu envie d'aller à Mabile? dit Guillebaut en fronçant le sourcil.

— Dame, c'est bien ennuyeux de toujours rester seule, tandis que les autres vont s'amuser!... mais j'y n'ai pas de toilette... je ne gagne rien encore...

(La suite au prochain numéro.)

Lebourg que nous avons déjà cités, M. Maurer, chef armurier, M. Dangle et M. Bourre, se sont signalés, l'un en disposant les armes, l'autre les feuillages et les verdure, le troisième en présidant à la solidité de l'édifice.

Les résultats obtenus cette année nous promettent pour l'avenir quelque monument plus grandiose encore.

EXPOSÉ

Fait au conseil municipal de Saumur, à l'ouverture de la session budgétaire 1862.

Par M. LOUVET, maire, député au Corps-Législatif.

Messieurs,

Depuis que nous remplissons la mission de préparer, par notre initiative, et de présenter au conseil municipal les budgets et comptes de la ville de Saumur, jamais aucun de ces budgets ne s'est encore produit dans des conditions plus simples et plus faciles que celui de l'année 1865. En effet, vos délibérations des 13 juillet et 30 décembre 1861 ont tranché toutes les questions relatives à ce budget, en décidant l'achèvement des rues Neuve-Beaurepaire et de la Fidélité, ainsi que la reconstruction du théâtre, au moyen d'un emprunt, et en statuant, en même temps que les ressources libres de nos budgets ultérieurs seraient employées par priorité, et jusqu'à due con-

currency, à solder les excédants éventuels de dépenses qui pourraient se produire dans les trois travaux faisant l'objet de l'emprunt. Votre pensée était sage : car il ne faut pas entreprendre trop de choses à la fois, et l'on doit avant tout achever les œuvres commencées. Ce programme a reçu une nouvelle et définitive sanction par la loi intervenue pour autoriser l'emprunt, et nous nous sommes empressé de nous y conformer, en n'inscrivant au budget additionnel de 1862 et au budget primitif de 1863, aucunes dépenses nouvelles, à l'exception de celles qui nous ont paru avoir le caractère d'une absolue nécessité.

Compte de 1861.

Les recettes communales de toute nature se sont élevées durant l'année 1861, y compris le reliquat de 1860, à 554,332⁶⁰

Les dépenses se sont élevées à 366,997 37

Différence en excédant de recettes 187,655²³

qui forment le 1^{er} article du budget additionnel 1862.

Il est inutile de faire observer que cet excédant de recettes est plus nominal que réel : car il se compose en majeure partie de restes à payer qui figurent au passif du budget additionnel 1862.

Octroi.

L'octroi, cette principale source de nos revenus, a donné en 1861 les résultats suivants :

Produit de l'octroi, année 1861.

	Boissons.	Comestibles.	Combustibles.	Fourrages.	Matériaux.	Escortes.	Recettes accessoires.	TOTAUX.
Taxe principale	49,137 96	50,209 58	31,955 20	58,996 53	27,894 72	5,367 75	3,372 12	226,933 86
Surtaxe	1,066 "	5,578 62	3,550 58	6,555 08	3,099 20	"	"	19,849 48
TOTAUX	50,203 96	55,788 20	35,505 78	65,551 61	30,993 92	5,367 75	3,372 12	246,783 34

Les cinq premiers mois de 1862 ont produit une recette de 96,141 29

Les cinq premiers mois de 1861 avaient produit 97,100 94

Différence au préjudice de 1862 959 65

Produit de l'octroi durant les 5 premiers mois de 1861 et de 1862.

	Boissons.	Comestibles.	Combustibles.	Fourrages.	Matériaux.	Recettes accessoires.	TOTAUX.
Exercice 1861	19,889 15	24,619 28	14,808 89	22,145 39	12,497 45	3,140 78	97,100 94
" 1862	21,100 01	23,858 74	13,749 16	22,292 67	11,761 79	3,378 92	96,141 29
Augmentation	1,210 86	"	"	147 28	"	238 14	"
Diminution	"	760 54	1,059 73	"	735 66	"	959 65

Mentionnons de nouveau avec éloges l'activité et le zèle de notre personnel d'octroi, et principalement de notre digne préposé en chef, M. Camus.

Emprunt de 420.000 fr.

La loi autorisant notre emprunt de 420.000 fr. a été votée le 17 juin par le Corps-Législatif. Dès que cette loi aura été promulguée, nous nous occuperons de réaliser cet emprunt, d'acquiescer, soit à l'amiable, soit par voie d'expropriation, les maisons et terrains nécessaires à l'achèvement des rues Neuve-Beaurepaire et de la Fidélité, et en troisième lieu d'adjuger les travaux de construction du nouveau théâtre.

Travaux d'agrandissement de l'Hôtel de-Ville.

Nous nous occupons de régler les comptes de tous les ouvriers adjudicataires des travaux d'agrandissement de notre Hôtel de-Ville. Nous espérons pouvoir présenter ces comptes au conseil avant la clôture de la présente session.

Défense de Saumur contre les inondations.

Nous inscrivons au budget additionnel de 1862 un crédit de 19,259 francs 84 centimes pour le dernier quart de la subvention à fournir par la commune dans la dépense de ces grands travaux. Cette entreprise marché rapidement vers son achèvement définitif. Conçue et exécutée dans les meilleures conditions, elle sera un grand bienfait pour notre ville qu'elle protège et qu'elle embellit. Des salaires, s'élevant à plus d'un demi-million, auront en outre été dépensés dans nos murs. Vos vœux, relatifs au grand trottoir du quai de Limoges et à l'amélioration de la cale de ce quai, ont été accueillis favorablement. Nous vous proposons de renouveler deux autres vœux sur lesquels il n'a pas encore été statué par l'autorité supérieure : le premier concerne la levée de Nantilly que vous désirez voir continuée en ligne droite jusqu'à la rencontre du coteau; le second comprend la suppression des portes marinières Morin-Ruelle et Mulot, dont le maintien est une menace et une inquiétude pour notre ville, malgré le système de fermeture mobile ordonné par les ingénieurs.

Station d'étalons.

Nous vous proposons de renouveler aussi votre vœu tendant à ce qu'il soit établi dans notre ville, durant la saison des montes, une station de deux étalons. L'accroissement marqué de l'éleve du cheval dans notre arrondissement justifie cette demande qui sera accueillie, nous le croyons fermement. M. le directeur général des Haras a bien voulu, dans une récente démarche que nous avons faite près de lui, nous donner à cet endroit les meilleures espérances pour l'année 1863.

Chemin de fer des Sables et Napoléon-Vendée à Saumur.

Nous vous prions aussi de persister dans le vœu, émis par vous l'année dernière, demandant le prolongement jusqu'à Saumur du chemin de fer des Sables et de Napoléon-Vendée. Cette question touche aux intérêts commerciaux de notre ville et de notre arrondissement. Nous la suivons avec la plus grande attention et, malgré les obstacles, nous ne désespérons pas d'obtenir dans un temps plus ou moins rapproché une solution qui satisfasse tout partie de nos désirs.

Instruction publique.

Tous nos établissements d'instruction publique continuent à marcher dans une voie prospère. Le collège compte 140 élèves, dont 45 internes, 45 demi-internes et 82 externes. L'école d'enseignement mutuel, reçoit 295 enf. L'école de la doctrine chrétienne 225 » L'école des filles, rue du Prêche 250 » L'école des filles, quartier des Ponts 82 » La salle d'asile, rue du Prêche 220 » La salle d'asile, quartier des Ponts 165 »

Tels sont, Messieurs, les documents et les principales affaires que nous signalons à votre attention pour la session financière de 1862. En vous remerciant du concours que vous avez prêté jusqu'ici à notre administration, nous vous prions de nous le continuer encore à l'avenir, afin de rendre moins lourde et plus facile la tâche qui nous est confiée.

On lit dans l'Indépendant de l'Ouest :
Un scène d'ivrognerie vient de plonger dans la douleur une famille de la commune de Placé (Mayenne).

Ces jours derniers, le nommé Louis Lefevre, ouvrier chez M. Launay, menuisier à Placé, entra chez son patron dans un état complet d'ivresse. M. Launay était absent; sa femme, âgée de vingt-quatre ans, se trouvait seule à la maison. Lefevre, en proie à toutes les fureurs bachiques, se mit à bouleverser et briser les meubles; il accabla d'injures M^{me} Launay, formulant contre elle et son mari les plus terribles menaces : — « S'il était là, je l'assommerais, disait-il, du reste, vous et lui ne mourrez jamais que de ma main. »

Après avoir mis tout en désordre dans la maison, il sortit. M. Launay, qui rentrait en ce moment, le rencontra dans son jardin; mais, ne se doutant pas de ce qui venait de se passer, il le laissa continuer son chemin.

A peine arrivait-il sur le seuil de sa porte que sa femme, qui était dans une grossesse avancée, se jeta dans ses bras en lui disant : « Lefevre vient de me faire une scène affreuse; la peur que j'ai éprouvée m'a tourné le sang; c'en est fait, je vais mourir. »

Cette malheureuse, aussitôt après avoir prononcé ces paroles, tomba sans connaissance, puis fut prise de violentes convulsions qui se prolongèrent toute la nuit. Elle expira à cinq heures du matin.

TAXE DU PAIN du 1^{er} Juillet.

Première qualité.
Les cinq hectogrammes 18 c. 35 m.

Seconde qualité.
Les cinq hectogrammes 15 c. 85 m.

Troisième qualité.
Les cinq hectogrammes 13 c. 33 m.

NOTA. — Cette taxe ne s'applique qu'à la commune de Saumur et ne concerne en rien les autres communes de l'arrondissement, dont les Maires restent complètement libres de taxer, comme bon leur semble, le prix du pain, dans leur circonscription municipale, d'après les bases particulières fournies par leur localité.

Pour chronique locale et faits divers : P. GODET.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Une dépêche privée prétend que l'auteur de l'attentat commis à Varsovie contre le général Luders est un militaire russe, compagnon d'armes des officiers fusillés, il y a quelques jours par ordre de ce général pour cause d'un délit politique. — Havas.

Marché de Saumur du 28 Juin.

Froment (hec. de 77 k.) 20 97	Huile de lin	51 —
2 ^e qualité, de 74 k. 20 43	Paille hors barrière	48 16
Seigle 12 —	Foin id.	56 86
Orge 9 —	Luzerne (les 750 k.)	53 50
Avoine (entrée) 10 30	Graine de trèfle	—
Fèves 12 40	— de luzerne	—
Pois blancs 24 80	— de colza	28 —
— rouges 19 20	— de lin	29 —
Cire jaune (30 kil) 470 —	Amandes en coques	—
Huile de noix ordin. 36 —	(l'hectolitre)	—
— de chenevis 48 —	— cassées (50 k)	—

COURS DES VINS (A).

BLANCS.	
Coteaux de Saumur 1861	1 ^{re} qualité 240 à 250
Id.	2 ^e id. 125 à 130
Ordin., environs de Saumur, 1861,	1 ^{re} id. 110 à "
Id.	2 ^e id. 100 à "
Saint-Léger et environs 1861	1 ^{re} id. 105 à "
Id.	2 ^e id. 100 à "
Le Puy-N.-Dame et environs, 1861,	1 ^{re} id. 100 à "
Id.	2 ^e id. 95 à "
La Vienne, 1861	75 à 80
ROUGES.	
Souzay et environs 1861	120 à 125
Champigny, 1861	1 ^{re} qualité 250 à "
Id.	2 ^e id. 125 à 140
Varrain, 1861	115 à 120
Bourgueil, 1861	1 ^{re} qualité 130 à "
Id.	2 ^e id. 140 à "
Restigny 1861	135 à "
Chunon, 1861	1 ^{re} id. 110 à 120
Id.	2 ^e id. 108 à "

(1) Prix du commerce.

BOURSE DU 28 JUIN.

3 p. 0/0 hausse 20 cent. — Fermé à 68 40
4 1/2 p. 0/0 hausse 05 cent. — Fermé à 96 55

BOURSE DU 30 JUIN.
3 p. 0/0 baisse 20 cent. — Fermé à 68 20
4 1/2 p. 0/0 baisse 05 cent. — Fermé à 96 50

P. GODET, propriétaire-gérant.

ANNONCES LEGALES.

La publication légale des actes de société est obligatoire pour l'année 1862, savoir :

Pour l'arrondissement de Saumur, dans l'*Echo Saumurois* ou le *Courrier de Saumur*.

Tribunal de Commerce de Saumur.

FAILLITE BLOT.

Les créanciers de la faillite du sieur Henri BLOT, marchand épiciier, demeurant à Saumur, sont invités conformément aux dispositions de l'article 462 du Code de commerce à se trouver le jeudi 3 juillet prochain, à neuf heures du matin, en la chambre du conseil du Tribunal de commerce, à l'effet d'être consultés tant sur l'état des créanciers présumés que sur la nomination d'un syndic.

Le greffier du tribunal, (325) Th. BUSSON.

Etude de M^e MAUBERT, huissier à Saumur.

VENTE MOBILIERE

PAR AUTORITE DE JUSTICE.

Le vendredi quatre juillet 1862, à midi, et jours suivants, s'il y a lieu, au domicile du sieur Marneau, charcutier, rue de la Mairie, à Saumur (maison Caret), il sera, par le ministère de M^e PLÉ, commissaire-priseur à Saumur, procédé à la vente aux enchères publiques d'objets mobiliers, consistant en :

Comptoirs à dessus de marbre, garnis d'une galerie en cuivre jaune, balances, séries de poids et ustensiles de charcutier, linges, vaisselles, tables, chaises, armoire, fourneau, chaudière, baquets et beaucoup d'autres objets.

On paiera comptant. (326)

Etude de M^e LAUMONIER, notaire à Saumur.

A VENDRE

Un hectare 59 ares 60 centiares de vigne rouge, situés à Malmain, commune de Distré, joignant au nord Girault et autres, au levant Billet, au midi le chemin de Pocé à Saint-Florent et au couchant la route de Saumur à Doué.

Cette vigne est entourée de haies et de fossés et a dix ans de plantation.

S'adresser, pour tous renseignements, audit M^e LAUMONIER, notaire.

M. GARREAU-MURAY,

Epicier, rue du Puits-Neuf, à Saumur.

Maison particulièrement recommandée pour l'approvisionnement des spécialités suivantes.

CAFÉ DES GOURMETS

Nous prions instamment les consommateurs de ce délicieux café, d'exiger des boîtes portant le titre de Café des Gourmets et la signature « Trebucien frères. » — Nous désavouons toutes les boîtes de fer-blanc et tous les cafés qui n'auraient pas cette signature et ce titre.

AVIS IMPORTANT.

Un demi kilogramme CAFÉ DES GOURMETS fait 80 fortes-tasses. — C'est donc cinq-tasses pour 32 grammes. — Une tasse de notre excellent café ne coûte par conséquent que 5 centimes. Résultats : 1^o riche et transparente coloration ; 2^o économie de moitié ; 3^o qualité hautement supérieure à celle de tous les cafés du commerce ; goût exquis ; arôme supérieur.

CHOCOLAT DES GOURMETS

Nous avons fait nos CHOCOLATS pour les TROIS MILLIONS de Gourmets qui, depuis douze ans, sont fidèlement attachés à notre café. — Nos chocolats sont les plus fins, les plus hygiéniques, les plus savoureux. — Nous ne visons pas à faire leur réputation par les moyens factices de la publicité ; une seule ambition nous guide : c'est de séduire nos trois millions de clients par la perfection et l'excellence de leurs qualités. Les plus hauts et les plus flatteurs témoignages consolident chaque jour notre succès.

TAPIOCA DES GOURMETS

Notre TAPIOCA est garanti pur du Brésil ; aucun ne peut rivaliser avec lui par la blancheur, la saveur, la pureté et ses propriétés éminemment nutritives. Les vrais gourmets ne confondent pas notre Tapioca avec une faulx de Tapiocas indigènes, de féoule, etc. — Nous déclarons le nôtre pur du Brésil et exempt de toutes pâtes étrangères. — Il est renfermé dans d'élegants cartonnages, très-commodes pour les ménagères. Son prix n'en est pas plus élevé, et sa qualité est à la hauteur de son titre.

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre.
En mairie de Saumur, le

A VENDRE

Un DOG-CART presque neuf et un CHEVAL.

S'adresser au garçon d'écurie de l'hôtel Budan. (307)

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1862, UNE MAISON, au Pont-Fouchard, occupée par M^{me} Aubelle. S'adresser à M^{me} AUBELLE. (328)

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine, UNE MAISON, actuellement occupée par M. Boucher (hôtel des Messageries), rue d'Orléans, 46. S'adresser à M^{me} DUCHAMP ou à M. BOUCHER. (246)

A LOUER

Présentement, UNE MAISON, avec jardin, sise rue de la Petite-Bilange, 17 bis. S'adresser à M. RIVIER qui occupe la maison, ou à M^e TOUCHALEAUME, notaire à Saumur. (271)

A LOUER

Ecurie à deux chevaux, Remise et Grenier. S'adresser à M. BEAUREPAIRE, avoué, rue Cendrière, 8. (584)

A CEDER

Pour cause de santé.

Un FONDS DE POMPIER, bien achalandé ; outillage tout nouveau ; loyer peu élevé et grandes facilités. S'adresser à M. JEUNETTE, place de la Bilange.

AVIS.

M. JEUNETTE, pompier, désirant se défaire de ses marchandises, livrera à prix de facture toutes les pompes et accessoires qu'il a en magasin. — Cependant il se chargera, comme par le passé, des travaux qu'on voudra bien lui confier.

Changement de Domicile.

L'étude de M^e MAUBERT, huissier, est transférée rue du Puits-Tribouillet, n^o 4, dans l'ancienne maison Bonnemère. (323)

On demande UN CLERC de notaire. S'adresser au bureau du journal.

COMPAGNIE FRANÇAISE DU PHÉNIX

ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE

Autorisée par ordonnances des 1^{er} septembre 1819, 6 avril 1848 et 13 janvier 1858.

Extrait du *Moniteur universel* du 9 mai 1862.

L'Assemblée générale des Actionnaires a eu lieu le 8 mai courant, dans l'hôtel de la Compagnie, rue de Provence, 40.

Les valeurs assurées par elle, à cette époque, s'élevaient à six milliards quatre cent quarante-quatre millions six cent soixante-onze mille deux cent soixante-quatorze francs, déduction faite des risques éteints ou annulés.

Depuis son origine, qui date de l'année 1819, elle a payé à soixante-quatorze mille cent soixante-quinze Assurés, pour dommages d'incendie, la somme de soixante-dix-huit millions trois cent onze mille quatre-vingt-dix francs sept centimes.

Malgré cette masse considérable de sinistres, réglés avec promptitude, la Compagnie française du Phénix forme un fonds de réserve qui, au 31 juin 1861, était de trois millions huit cent neuf mille neuf cent vingt-quatre francs soixante-cinq centimes.

Savoir :

Primes réservées pour les risques courants.....	1,809,924 65	} 3,809,924 65
Réserve sociale.....	2,000,000	

A cette garantie spéciale et à celle du fonds social de quatre millions entièrement réalisés, il faut ajouter les primes à recevoir du 1^{er} janvier au 31 décembre 1862 et années suivantes, dont le montant s'élève à plus de vingt-cinq millions.

Les Actionnaires ont approuvé, à l'unanimité, les comptes du second semestre 1861, qui leur ont été soumis dans cette séance.

La COMPAGNIE FRANÇAISE DU PHÉNIX assure contre l'incendie, contre les dégâts de la foudre et contre l'explosion du gaz, toutes les propriétés construites, les mobiliers, les marchandises, soit en magasin, soit sur les voitures de roulage ; les fabriques, les denrées, les bestiaux et les récoltes. — Elle garantit les assurances faites par les Sociétés mutuelles. — Elle affranchit les locataires de la responsabilité prévue par les articles 1733 et 1734 du Code civil. — Elle couvre le propriétaire des risques du voisin. — Elle garantit aussi le créancier hypothécaire de la perte qu'il pourrait éprouver par l'incendie de l'immeuble hypothéqué à sa créance.

L'assurance de ces différents risques se fait au moyen d'une prime annuelle très-moderée et calculée sur la classification des bâtiments et la nature des objets à assurer.

Les Comptes de la Compagnie sont rendus publics tous les six mois, par la voie de l'impression, et l'on peut en prendre connaissance au bureau de M. PINEAU-MORICET, agent de la Compagnie à Saumur, qui communiquera également les conditions de l'assurance. (329)

HOTEL D'ANJOU

ANCIEN HOTEL DE FRANCE SAUMUR.

M. et J. BOLOGNESI Frères et Sœur.

Cet hôtel, situé rue d'Orléans, près de la Direction des Postes aux lettres, est le plus vaste et le plus central de la ville. Restauré tout à neuf et en harmonie avec les goûts modernes, il offre à MM. les voyageurs tout le confort désirable. — Vaste cour, plusieurs grandes écuries et remises. — Magasin pour la vente de comestibles, vins et liqueurs de toutes provenances. — Services en ville. — Prix modérés. (288)

COMPTOIR D'HORLOGERIE DE GENEVE.

ORIGINE ET QUALITÉ GARANTIES.

Horlogerie en tous genres.

Chronomètres à répétition, montres d'observations à quantième perpétuel, de précision, etc., livrés avec un certifié de l'Observatoire ; montres à secondes fixes ou indépendantes, à riches décorations avec ou sans peintures fines, portraits ou pierreries ; montres pour mariage, souvenirs, étrennes, etc.

Horlogerie courante et soignée.

Toutes ces montres sont établies ou finies à Genève, repassées en second, réglées, prêtes pour la poche. Spécialité de boîtes, tabatières et nécessaires-musique de toutes dimensions.

Le Comptoir reprend toutes pièces ne satisfaisant pas l'acheteur. Les demandes de renseignements doivent être adressées à M. A. PICHAT, représentant du Comptoir, 15, rue des Potiers, à Saumur, dépositaire d'un nombreux assortiment de montres et boîtes à musique. (260)

BAINS DE MER DE S^t-MALO.

Plage et piscine aux portes de la ville, casino, bals et concerts, régates, courses de chevaux ; vie peu chère, logements et hôtels confortables. (299)

Saumur, P. GODET, imprimeur.

Certifié par l'imprimeur soussigné,